
CONSEIL COMMUNAL

**6ème séance
2008-2009**

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué-e à la prochaine
séance du Conseil communal fixée au
jeudi 22 janvier 2009, à 20 h. 15
à la Salle de spectacles.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2008.
3. Election de trois délégués au Conseil intercommunal de l'ARASOL.
4. Modification(s) éventuelles dans la composition des commissions permanentes.
5. Communications de la Présidence.
6. Communications de la Municipalité.
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Rouyet et consorts au sujet du FC Renens.
7. Communications éventuelles de la Commission des finances.
8. Communications éventuelles de la CARIC.
9. Communications éventuelles de la CUAT.
10. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux.
11. **Préavis No 66-2008** - Collège du Léman - Remplacement des façades du bâtiment existant. M. Ali Ghassem, président-rapporteur.
12. **Préavis No 67-2008** - Site scolaire du Léman - Installation de casiers-vestiaires dans les deux bâtiments scolaires - Remplacement partiel du mobilier, création d'armoires de rangement et changement de l'ensemble des tableaux d'enseignement dans le bâtiment existant. M. Vincent Keller, président-rapporteur.
13. **Préavis No 68-2008** - Remplacement du camion du Secteur Environnement-Maintenance.
Dépôt du préavis-discussion préalable.

14. **Préavis No 69-2008** – Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Mady Keita intitulé : "Cri d'alarme pour les jeunes de 18 ans et plus".
Dépôt du préavis-discussion préalable.
15. **Préavis No 70-2009** – Création de jardins familiaux au Sud des voies CFF.
Dépôt du préavis-discussion préalable.
16. Motions, postulats, interpellations.
17. Propositions individuelles et divers.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président :



Jean-Pierre Leyvraz

Renens, le 15 janvier 2009

Les président-e-s de groupes sont prié-e-s d'annoncer les membres des commissions dès 19 h 45 ou par message électronique.